Régie
des marchés agricoles
et alimentaires
Québec

FORMATION EN LÉGISTIQUE

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec vous invite à vous inscrire à une formation en légistique à distance.

Cette formation se veut une introduction à la légistique. Spécialement adaptée aux gestionnaires et administrateurs d'office ainsi qu'aux rédacteurs de règlements des milieux agricole, forestier et de la pêche, elle vise à les outiller pour la rédaction de règlements. Elle s'inspire du microprogramme de deuxième cycle en droit - légistique de l'Université Laval, qui est issu d'une initiative conjointe de la Faculté de droit de l'Université Laval, du ministère de la Justice du Québec et de la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon.

La formation se déroulera en deux temps :

VISIONNEMENT DE CAPSULES ET EXERCICES PRATIQUES

Vous aurez accès à neuf capsules narrées et à des exercices pratiques. Vous pourrez consulter ce contenu au moment qui vous conviendra, via un lien qui vous sera transmis **deux semaines avant** la date de la formation.

Les thèmes abordés par les capsules, d'une durée totale d'environ deux heures, sont les suivants :

- Capsule 1 – Qu'est-ce que la légistique?
- Capsule 2 – Le principe phare devant guider le rédacteur
- Capsule 3 – Les principes et techniques liés à la structure du texte
- Capsule 4 – Les principes et techniques liés à la rédaction des énoncés
- Capsule 5 – La phraséologie
- Capsule 6 – Les définitions
- Capsule 7 – Le recours aux présomptions
- Capsule 8 – Les critères de légalité des règlements
- Capsule 9 – L'attribution de pouvoirs discrétionnaires

SEANCE VIRTUELLE

Vous serez également invités à une **séance virtuelle en mode « synchrone »** de 60 à 90 minutes avec la formatrice. Pour l'occasion, les participants seront divisés en groupes afin de faciliter les échanges. Cette séance virtuelle permettra de faire un retour sur la matière, de répondre aux questions suscitées par le visionnement des capsules et de discuter des exercices pratiques précédemment soumis.

La formation sera dispensée par M^{e} Rachel Pominville, chargée de cours dans le microprogramme de deuxième cycle en droit - légistique de l'Université Laval.

Quatre séances virtuelles en mode synchrone sont offertes :

- **17 septembre 2021 : 9 h 30**
- **1er octobre 2021 : 9 h 30**
- **29 octobre 2021 : 9 h 30**
- **26 novembre 2021 : 9 h 30**

Ouverture de la salle virtuelle à *9 h afin de débuter à 9 h 30.*

FRAIS D'INSCRIPTION

Option de base : 172,46 $ (frais d'inscription de 150 $ + TPS 7,50 $ + TVQ 14,96 $).

Option plus : Rétroaction individualisée par écrit des libellés retravaillés ou d'un autre cas pratique[1] : 258,69 $ (frais d'inscription de 225 $ + TPS 11,25 $ + TVQ 22,44 $).

Pour vous inscrire : cliquez ici !

En ce qui concerne la formation continue pour les avocats, la durée totale de la formation est de 4 heures 45 minutes.

[1] Les libellés doivent être remis à la formatrice avant la séance virtuelle. Le cas pratique peut être remis avant ou après la séance virtuelle.